

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NICE - 0605 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le  
01/08/2024 - 10278 - 2018 B 01513 - 838 282 903 - 3MA MIROITERIE MENUISERIE  
METALLERIE D'ALSACE

**3 M A MIROITERIE MENUISERIE METALLERIE D'ALSACE**  
**Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023**

---

**3 M A MIROITERIE MENUISERIE METALLERIE D'ALSACE**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 10 000 euros

Siège social : 22, rue Bottero  
06000 NICE

RCS NICE 838 282 903

---

**EXTRAIT NECESSAIRE A L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES  
DE PUBLICITE AUPRES DES TIERS**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS  
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 8 FEVRIER 2024**

.....  
**2. A pris les décisions suivantes :**

- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023 et quitus à la gérance,**
  - **Affectation du résultat de l'exercice,**
  - **Constatation de la reconstitution des capitaux propres,**
  - **Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.**
- .....

**DEUXIEME DÉCISION**

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 168.615,97 euros en totalité à l'apurement partiel des pertes antérieures d'un montant de (-) 172.909,99 euros. Le compte « Report à Nouveau » s'élève ainsi, après affectation, à la somme de (-) 4.294,02 euros.

L'associée unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 30 septembre 2023 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la société.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

.....

Pour extrait certifié conforme à l'original,

**Un des cogérants**  
**Julien ROUSSINET**

